



## Deuxième division nationale moulinet B 2024

05-06-07 juillet COURCELLE LES LENS

CD62



SHIMANO



**SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE**

## MOTS D'ACCUEIL



*Chers amis compétiteurs,*

*Au nom des membres du Comité Régional des Hauts de France des Pêches Sportives commission eau douce, c'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons dans le Pas De Calais à COURCELLES lès LENS pour le Championnat de 2<sup>ème</sup> division Nationale Moulinet B 2024.*

*Nous remercions tout particulièrement le Comité Départemental du Pas de Calais ainsi que Johan MATTON, président de l'AAPPMA la Carpe Courcelloise et son équipe de bénévoles mobilisés sur ce week-end de 3 jours et qui nous n'en doutons pas mettront tout en œuvre pour la réussite de cette grande épreuve nationale.*

*Nous souhaitons bonne chance à tous les concurrents.*

*Le Président de la Commission eau douce*

*Du CR Hauts de France FFPS*

*Christophe CATHELIN*

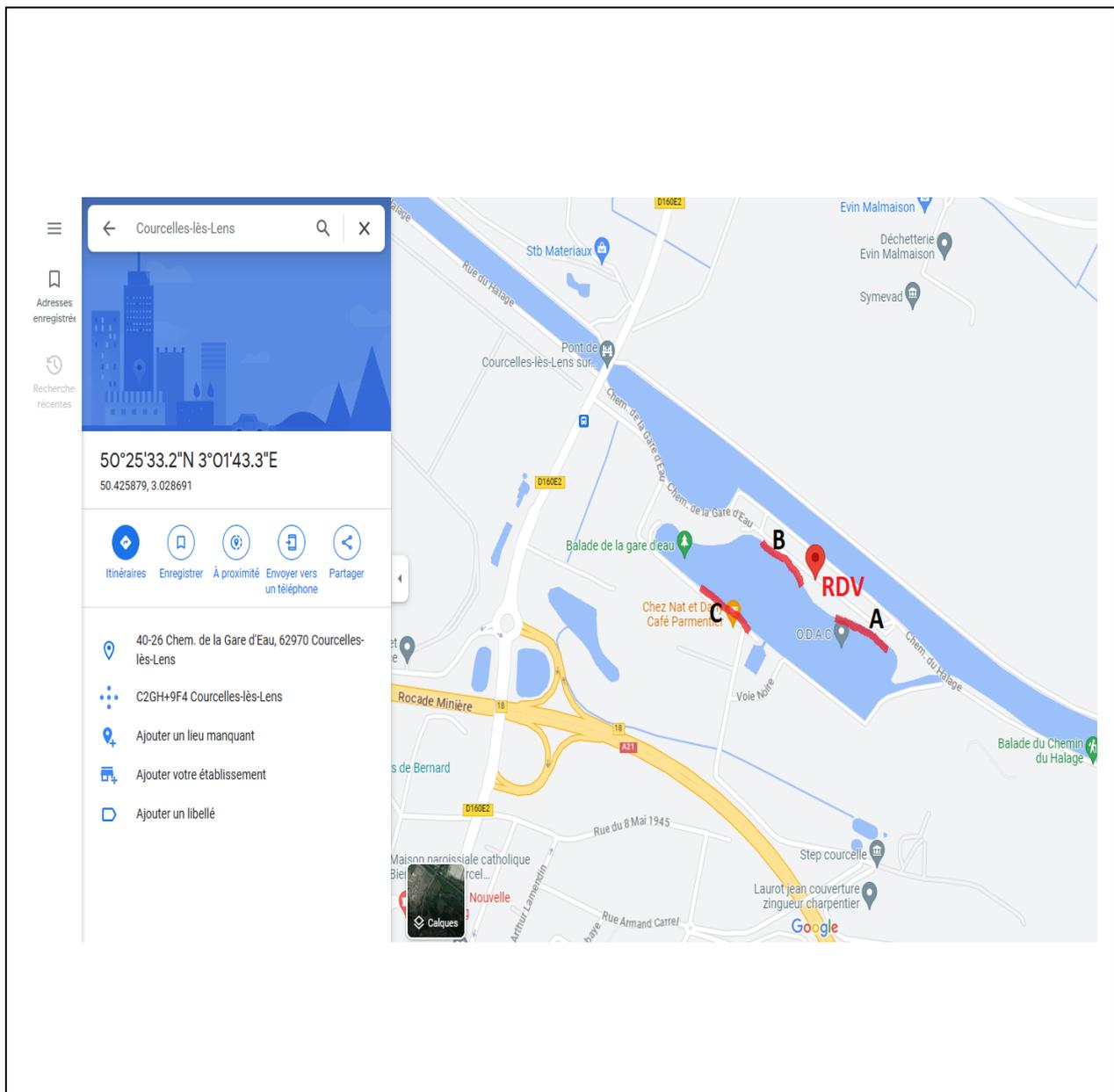
# Infos SITE et SECTEURS

**Poissons dominants** Gardons, Brèmes, Perches, Gobies

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E	NON
Secteur B	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E	NON
Secteur C	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E	NON

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	3 mètres	Nul (Effets de Bassinées)
Secteur B	3 mètres	Nul (Effets de Bassinées)
Secteur C	3 mètres	Nul (Effets de Bassinées)



# LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	8 mètres	
Amorce	17 litres	
Esches totales	2 litres	
Fouillis	1 litres	Dont 0,25 L de vers de vase maxi
Vers de terre	0,5 litres	Entiers (non coupés)

# HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	9h00	9h30	
Tirage au sort	9h30	10h00	
Entrée dans les box	10h30	10h30	10h30
Début des contrôles (*)	12h00	12h00	12h00
Amorçage	12h50	12h50	12h50
Début de la manche	13h00	13h00	13h00
5 minutes	16h55	16h55	16h55
Fin de la manche	17h00	17h00	17h00
Palmarès			18h15
Marée basse			
Marée haute			

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

# Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	X	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E
Manche2	X	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E
Manche3	X	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E
Palmarès	X	Chemin de la Gare d'eau	50°25'33.23"N 3°01'43.3"E

# Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	VILAIN Edmonde	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Responsable CD62	GARNIER Jean Michel	06 37 88 85 88	jmb.garnier@orange.fr
Forfait	VILAIN Edmonde	06 70 19 48 33	evilain@ffpsed.fr
Renseignements	MATTON Johan	06 18 74 22 24	Matton.johan@orange.fr

## Règlement particulier et inscriptions

Permis de pêche obligatoire

Remise à l'eau des poissons après la pesée

Restauration et buvette sur place le samedi et dimanche, à réserver le vendredi  
auprès de Johan MATTON:

Pour vos appâts sur place :

